

Taux d'intérêts BankB

A partir du 05.06.2025

Comptes d'épargne

Taux de base	0,25 %
Prime de fidélité ¹	1,25 %

Comptes à terme*

Compte confort	Paiement d'intérêts mensuels (montant min. € 25.000)
Compte tempo	Paiement d'intérêts semestriels
Compte relax	Paiement d'intérêts annuels
Compte target	Paiement d'intérêts à échéance = capitalisation des intérêts

Le taux d'intérêts s'applique toujours sur une base annuelle

À 1 an	1,50 %
À 2 ans	1,50 %
À 3 ans	2,30 %
À 4 ans **	2,50 %
À 5 ans	2,50 %
À 7 ans	2,50 %
À 8 ans	2,50 %
À 10 ans	2,50 %

*Taux de retenue à la source libératoire de 30 %.

**4 Ans uniquement possible pour des comptes Target et Relax.

Minimum € 100 et multiples de € 100.

Pour les inscriptions à partir de € 100.000 (échéances de 3 à 10 ans) le taux d'intérêt est augmenté avec 0,25% brut.

Pour les inscriptions à partir de € 250.000 (échéances 1 en 2 ans) le taux d'intérêt est augmenté avec 0,25% brut.

¹ Pour la méthode du calcul de la prime, voir Règlement sur les comptes d'épargne.



Dépôt d'épargne réglementé — Compte d'épargne BankB

Le taux d'intérêts de base est de 0,25 % et la prime de fidélité de 1,25 %.

Tarifs valables à partir du 28/04/2025. Taux d'intérêts annuels. Soumis au précompte mobilier (15 % – exonération jusqu'à 1.050 EUR – précompte éventuel non inclus dans le calcul du rendement brut). Aucun frais. Aucun montant minimum d'inscription. Durée indéterminée. Compte d'épargne classique. Idéal pour les fonds que vous souhaitez faire fructifier tout en les gardant disponibles.

Compte à terme BankB

	À partir de 100 EUR		À partir de 100.000 EUR		À partir de 250.000 EUR	
Durée	Intérêt brut	Intérêt net	Intérêt brut	Intérêt net	Intérêt brut	Intérêt net
1 an	1,50%	1,05%	1,50%	1,05%	1,75%	1,23%
2 ans	1,50%	1,05%	1,50%	1,05%	1,75%	1,23%
3 ans	2,30%	1,61%	2,55%	1,79%	2,55%	1,79%
4 ans **	2,50%	1,75%	2,75%	1,93%	2,75%	1,93%
5 ans	2,50%	1,75%	2,75%	1,93%	2,75%	1,93%
7 ans	2,50%	1,75%	2,75%	1,93%	2,75%	1,93%
8 ans	2,50%	1,75%	2,75%	1,93%	2,75%	1,93%
10 ans	2,50%	1,75%	2,75%	1,93%	2,75%	1,93%

** Durée de 4 ans uniquement disponible pour les comptes Target ou Relax.

- Tarifs valables à partir du 05/06/2025. Taux d'intérêts annuels, garantis pendant toute la durée du placement. Soumis au précompte mobilier de 30 % – non inclus dans le calcul du rendement brut.
- Montant minimum d'inscription : 100 EUR, par tranches de 100 EUR. Pour les comptes à terme avec paiement mensuel des intérêts, un dépôt minimum de 25.000 EUR est requis.
- Paiement des intérêts au choix : Compte Comfort : chaque mois - Compte Tempo : tous les 6 mois - Compte Relax : chaque année - Compte Target : à l'échéance finale (capitalisation des intérêts, le taux de capitalisation équivaut au taux d'intérêts).
- Contrairement à un compte d'épargne classique, un compte à terme implique une immobilisation des fonds pendant une durée déterminée. Durant cette période, aucun retrait n'est possible. En cas de résiliation anticipée, une demande doit être introduite auprès de la banque. BankB n'est pas tenue d'y donner suite. Si la demande est acceptée, les intérêts acquis sont payés au prorata et des frais s'appliquent selon le Prospectus et le tarif : 1,5 % de frais de dossier + 0,5 % par année non échue.
- Vous pouvez souscrire à tout moment. Le taux reste fixe pendant toute la durée du placement.

Informations générales sur les comptes d'épargne et à terme de BankB

Veuillez consulter [le règlement général des opérations](#), [le prospectus et le tarif](#), [le règlement du compte d'épargne BankB](#), [la fiche d'information des comptes à terme](#), [le document d'informations clés pour l'épargnant et la fiche d'information sur la protection des dépôts disponibles](#) sur notre site internet avant l'ouverture d'un compte. Aucun document d'informations clés n'est disponible pour le compte Relax. Une copie peut être obtenue gratuitement auprès de tout agent d'épargne BankB.

Les taux peuvent être modifiés à tout moment et sont disponibles sur notre site web. Les modifications sont communiquées par écrit aux clients existants. Pour toute plainte, vous pouvez contacter le service des plaintes de BankB (klachten@bankb.be). Si le litige persiste, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8, boîte 2, 1000 Bruxelles (www.ombudsfin.be).

Risque de crédit : en cas de faillite (ou risque de faillite) de l'institution financière, l'épargnant court le risque de perdre les montants supérieurs à 100.000 EUR (couverts par le système de garantie des dépôts) ou de voir sa créance réduite ou convertie en actions (Bail-in). Risque d'inflation : l'augmentation continue des prix peut entraîner une perte de valeur du capital déposé.

BANKB — BANQUE D'ÉPARGNE D'ORIGINE BELGE

MANNEBEEKSTRAAT 33 – 8790 WAREGEM – info@bankb.be – BE0400.040.965

Établissement de crédit agréé par la BNB – participant au système belge de garantie des dépôts – Pour plus d'informations : www.bankb.be – Tous les produits d'épargne sont soumis au droit belge.

BankB SA

Mannebeekstraat 33
8790 Waregem
Belgique

info@bankb.be

RPM Gand, division Courtrai
TVA BE 0400.040.965

Numéro d'agrément

SPF Economie 00539
Nr. FSMA 050005

